

Initiatives ministérielles

et s'abstenir de tenir des propos entachés d'esprit de parti, comme il le fait habituellement.

M. Skelly (Comox—Alberni): Madame la Présidente, je ne sais pas trop sous quel prétexte mon prédécesseur est intervenu, mais il ne s'agissait sûrement pas d'un recours au Règlement. Peu importe ce qu'ils ont compris, d'après moi la Chambre siège jusqu'à 15 heures et le débat porte sur le projet de loi qu'a présenté le gouvernement. Mon whip m'a dit que les députés pourraient exposer leurs points de vue jusqu'à 15 heures. Quelle que soit l'impression du leader du gouvernement, elle ne m'a certes pas été communiquée.

• (1310)

Je m'intéresse à la petite entreprise et c'est la raison pour laquelle je suis prêt à intervenir au moment prévu pour en discuter, et j'ai bien l'intention de le faire. Nous approuvons cette mesure législative mais, nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes certes préoccupés par la différence de traitement que le gouvernement conservateur accorde à la petite entreprise et aux grandes sociétés. On en a eu un exemple frappant dans l'exposé budgétaire qui a été présenté dernièrement à la Chambre. Lorsqu'on voit les largesses dont le gouvernement comble les grandes entreprises, on s'aperçoit que ce projet de loi n'accorde qu'un montant dérisoire à la petite entreprise en comparaison de ce que le gouvernement devrait lui fournir pour qu'elle puisse croître et prospérer.

Les ministériels ont fait la louange de la petite entreprise, reconnaissant qu'elle est responsable de la création de 70 à 80 p. 100 des emplois au Canada, qu'elle est le secteur le plus innovateur de notre économie et aussi le plus compétitif. Pourtant, le maigre soutien que le gouvernement décide de lui accorder donne lieu à un débat plus important que jamais.

Avant que le budget ne soit présenté cette semaine, j'avais entendu dire que l'Association des manufacturiers du Canada ainsi que le Business Council on National Issues déploraient l'ampleur du déficit et voulaient que le gouvernement prenne des mesures radicales pour le résorber, quitte à supprimer les subventions qu'il accordait aux entreprises. Les journaux citaient en exemple ces organismes qui étaient prêts, disaient-ils aux Canadiens, à des sacrifices pour résorber le déficit. Rien, à vrai dire, ne saurait être plus loin de la vérité car rien dans le

budget n'empêche les grandes entreprises de continuer à bénéficier des largesses de l'État.

Le montant des dépenses fiscales dont disposent les grandes entreprises est extraordinaire en comparaison des miettes qu'on accorde à la petite entreprise. Au Canada, les déductions pour amortissement sont plus généreuses que dans n'importe quel pays industrialisé. Les entreprises sont autorisées à déprécier leur matériel et à remplacer la main-d'œuvre par des biens d'équipement à un rythme insensé. Elles achètent des biens d'équipement inutiles pour remplacer la main-d'œuvre justement à cause de déductions pour amortissement très généreuses que nous leur accordons. Aucun pays au monde n'accorde de déductions aussi généreuses.

Si seulement nous en faisons autant pour la petite entreprise. Le budget actuel ne renferme aucune disposition susceptible d'améliorer la situation. Cette ponction constante des deniers publics qui sert à des investissements non productifs contribue malgré tout au déficit et au coût élevé de l'exploitation des entreprises au Canada. Si on voulait vraiment résorber le déficit, on aurait dû se pencher sur ce secteur des dépenses fiscales car il pose un grave problème auquel nous aurions dû remédier.

Au Canada, nous permettons aussi aux sociétés qui empruntent pour acheter des parts dans une autre société ou en vue d'une fusion de déduire ces emprunts de leurs frais d'entreprise lorsqu'elles calculent leur impôt sur le revenu. C'est comme si le gouvernement donnait son appui à ces transactions. Le résultat de ces fusionnements, c'est habituellement la perte d'emplois, la perte de capacité de production au Canada et la perte des stocks économiques du Canada.

Par conséquent, nous avons tendance à perdre des emplois, de la capacité de production et des ressources des contribuables, qui pourraient être consacrés à la réduction du déficit. C'est le genre de situation à éviter. C'est une concession, un cadeau aux grandes entreprises; le genre de concessions et de cadeaux dont la petite entreprise ne profite pas, au pays. Nous ne fournissons pas à la petite entreprise le genre de services dont elle devrait bénéficier. Nous sommes conscients du fait que ce sont les petites entreprises qui créent le plus d'emplois et qui constituent le secteur le plus novateur et le plus compétitif. Pourtant, nous ne faisons pratiquement rien